



L'ECHO ALBANAIS

LES RANDONNEURS ALBANAIS

Sorties : Départ du parking du complexe sportif René Rouget le dimanche 16 Mars à 8 h 30 : Pengilly
Nouveau : Sorties le jeudi . Contacter Jean au 02.96.32.96.67.



FNACA

Commémoration du 52^{ème} anniversaire de la fin des combats en Algérie

Le mercredi 19 mars à 10 h 30

rassemblement au monument aux morts avec dépôt de gerbes, lecture du manifeste national de la FNACA et du message du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants suivi d'un vin d'honneur à la Mairie offert par la municipalité.

AMICALE LAIQUE

Samedi 12 Avril :

Repas dansant. Au menu : Tajine - salade - fromage - dessert - café.

Tarifs : Adultes: 13 € - Enfants de moins de 12 ans : 5 € - Parts à emporter : 6 €.

Réservations : Laëtitia BRIEND

☎ 06.71.58.56.34.

Jeudi 1^{er} mai :

Vide- Grenier à la salle de fêtes et extérieur - Tarifs : intérieur 5 € la table, extérieur 3 € le ml.

Inscription avant le mercredi 24 avril auprès de Thibault ROUXEL ☎ 06.63.36.70.69 (HR).



A.P.E.L SAINT-GUILLEAUME

Repas dansant, organisé par l'A.P.E.L de l'école Saint-Guillaume,

Samedi 5 avril 2014 à 19 h 30

Salle des fêtes de Saint-Alban.

Service à partir de 20 h.

- *Menu sur place* : kir, toasts, poulet basquaise / riz, salade / fromage et crème caramel au beurre salé (13 € par adulte et 6 € par enfant attendu déguisé...).
- *Menu à emporter* : poulet basquaise / riz, fromage et crème caramel au beurre salé (tarif unique : 10 € la part à emporter). A retirer à partir de 18 h.

Merci de vous inscrire auprès de l'école Saint-Guillaume au 02.96.32.90.91. ou des parents d'élèves avant le mardi 1^{er} avril.



ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE - INFORMATIONS

Site du club : www.ecta-saintalban.clubeo.com Contact : Henri SUHARD ☎ 06 31 67 23 72.

✉ suhard.henri@orange.fr - christophe.brehinier@wanadoo.fr

Sorties programmées pour le mois de MARS

Dimanche 2 - 72 km : Saint-Alban - Lamballe - La Poterie - Trégomar - Plédéliac - Le Chêne au loups - Landébia - Ruca - Plébouille - Port-à-la-Duc - Fréhel - Plurien - St-Jean - La Bouillie - La Croix des Landes - Les Galimènes - La Vallée - St Alban. **ou 80 km** : St Alban - Lamballe - La Poterie - Trégomar - Plédéliac - Le Chêne au loups - Landébia - Ruca - Plébouille - Port à la Duc - (au pont à droite) Port-Nieux - Fort la Latte - Cap Fréhel - Sables D'Or - La Himbert - La Bouillie - La Croix des Landes - Les Galimènes - La Vallée - St Alban.

Dimanche 9 - Départ à 8 h - 77 km : Saint-Alban - St René - Moncontour - Collinée - Le Gouray - La Malhoure - Lamballe - Plan d'eau - St Aaron - Les Rigaudais - St Alban **ou 88 km** : St Alban - St René - Moncontour - Plessala - Bel Air - Carsu - Collinée - Le Gouray - La Malhoure - Lamballe - Plan d'eau - St Aaron - Les Rigaudais - St Alban.

Dimanche 16 - 80 km : Saint-Alban - St René - La Croix Gibat - La Croix Bertrand - Plédran - St Carreuc - Ploeuc - Moncontour - La Gare d'Yffiniac - St René - Planguenoual - Quéré - St Alban **ou 90 km** : St-Alban - St René - La Croix Gibat - La Croix Bertrand - Plédran - Plaintel - Sébastopol - D22 - 3 km à gauche Quintin - 1 km avant Quintin à gauche D7 Gare de Quintin - L'Hermitage l'Orge - Ploeuc - St Carreuc - Quessoy - La Gare d'Yffiniac - St René - Planguenoual - St Alban.

Dimanche 23 - 78 km : Saint-Alban - Dahouët - La Cotentin - Morieux - Hillion - Les Grèves - St-Ilan - Cesson - Le Légué - Bas de la rue 3 Frères Le Goff - Emmaüs Vallée du Gouët - Trémuson - Ploufragan - ZI Châtelets - La Croix Gibat - Yffiniac - Hillion - Morieux - Planguenoual - Quéré - Zone Artisanale - St-Alban **ou 95 km** : Dahouët - La Cotentin - Morieux - Hillion - Les Grèves - St Ilan - Cesson - Le Légué - Bas de la rue 3 Frères Le Goff - Emmaüs Vallée du Gouët - Trémuson - Ploufragan - ZI les Chatelets - La Croix Gibat - Quessoy - ZA de l'Espérance - Gare d'Yffiniac - St René - Hillion - Morieux - Planguenoual - Quéré - St.Alban.

Dimanche 30 - Brevet des 100 km - Départ à 7 h 30.



CLUB DES AINÉS DE LA FLORA

Mars 2014

Marche douce : Les lundis 10 Parking Leclerc PVA - Le Chesnay - Trégo - La Vallée, 17 Planguenoual : Le Colombier, 24 Saint-Alban : chapelle St. Jacques - Les Roches Bleues, 31 Planguenoual : Château du Val.

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes, départ 14 h 30

Piscine et Aquagym : Les mardis 4, 11, 18 et 25 de 16 h à 17 h à la piscine des Monts-Colleux de Pléneuf Val André.

Club du jeudi : Les jeudi 13 et 27. Jeux de cartes et de société, boules bretonnes. Activités agrémentées d'un goûter.

Voyage : Le Tarn et l'Albigeois du 19 au 25 mai 2014 - Il reste 4 places disponibles. Les adhérents intéressés sont invités à se manifester rapidement auprès de Marie-Christine Galbrun au ☎ 02.96.72.91.54.

Spectacles : Le club organise à la salle des fêtes de Saint-Alban un spectacle le **dimanche 16 mars** à 14 h 30, intitulé « CHATAIN FAIT CE QU'IL LUI PLAÎT ».

Venez nombreux savourer ce moment de rire avec Philippe CHATAIN humoriste, imitateur et chansonnier qui se joue de l'actualité. Il côtoie les plus grands animateurs comme Michel DRUCKER dans « Vivement Dimanche » et Philippe BOUVARD. Il imite fidèlement Jean-Pierre FOUCAULT, Laurent RUQUIER, Nelson MONFORT. De son impressionnant réservoir, il ressort des voix comme Anne ROUMANOFF, Florence FORESTI, CHEVALIER et LASPALES, COLUCHE, Raymond DEVOS, Johnny HALLYDAY, Patrick BRUEL, Francis CABREL et Christophe MAE pour n'en citer que quelques-uns. Au cinéma il a donné le change à Catherine DENEUVE, François CLUZET, Thierry LHERMITTE et bien d'autres. Cet artiste, l'un des plus doués de sa génération, saura vous séduire par son immense talent et sa proximité avec le public. Billetterie : Adultes : 13 € - Enfants de 6 à 12 ans : 6 €

Pour tout renseignement et achat de billets contacter le ☎ 02.96.32.96.59. ou 02.96.32.43.62.

Contact du club par mail : ✉ clublaflora@gmail.com

UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Venise entre Orient et Occident, mythes et réalités avec Nicole LUCAS : Historienne.

Comment parler de cette cité patricienne et maritime connue universellement sans confronter les mythes qu'elle a générés, en raison de la richesse de son passé, aux réalités d'une histoire complexe et connectée à l'Orient et à d'autres lieux avec lesquels elle a tissé de multiples liens ? L'approche est celle d'une histoire faite d'interactions et d'influences politiques, militaires, culturelles, économiques mêlant réalités et légendes à travers destins et événements croisés. Réfléchir sur ces interdépendances permet de dépasser l'approche souvent figée de la république des Doges

Le 27 mars au Casino du Val André. Conférence réservée aux adhérents. Possibilité de s'inscrire à partir de 14 h. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la présidente ✉ mf.michel@hotmail.fr ou la secrétaire ✉ gisele.brueel@free.fr ou consulter le programme de nos activités sur notre site 🌐 www.utlcotedepenthievre.fr

PORTE OUVERTE - ÉCOLE ST-GUILLAUME

Porte Ouverte de l'École Saint Guillaume et de tous les établissements maternelles et élémentaires de l'Enseignement Catholique des Côtes d'Armor

Samedi 5 Avril de 10 h à 13 h.

Vous pourrez y découvrir les bâtiments, notre fonctionnement, nos valeurs et projets éducatifs et poser toutes vos questions librement. A bientôt

27 rue de l'église 22400 ST-ALBAN ☎
02.96.32.90.91

tel/fax: 02 96 32 90 91

LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

du 19 février au 21 mai

Pense à ton avenir, viens découvrir nos formations !

Boucherie - Charcuterie - Traiteur- Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie - Service en salle - Cuisine - Coiffure - Pharmacie - Commerce - Vente - Tertiaire - Menuiserie - Mécanique.

Pour cela, rien de plus facile, télécharge le doc d'inscription sur 🌐 www.artisans-22.com

- info sur les métiers, l'apprentissage, les formations...
- conseils pour trouver un employeur
- visites du CFA de Ploufragan avec un enseignant.

Centre de Formation d'Apprentis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor - Campus de l'Artisanat et des Métiers - BP 51 - 22440 PLOUFRAGAN.

☎ 02.96.76.27.27

🌐 www.artisans-22.com

✉ cfa.ploufragan@cm-saintbrieuc.fr

PENSIONNÉS ET VEUVES DE LA MARINE MARCHANDE

L'assemblée générale de l'Association Nord Bretagne des pensionnés et veuves de la Marine Marchande (Commerce et Pêche) aura lieu le **dimanche 6 avril à 10 h à Paimpol, salle des fêtes, quai Pierre Loti** suivie d'une repas à 32 €. Selon le nombre de personnes, un car sera mis à disposition : 5 €

S'inscrire et se renseigner aux correspondants habituels avant le 3 mars.

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

Le ministère de la défense recrute plus de 20 000 jeunes gens par an. Rejoindre les armées, c'est bien plus qu'un métier. C'est un engagement, c'est vivre une expérience unique dans un univers qui, par nature, évolue en permanence. C'est choisir une institution dans laquelle il est possible d'exercer plus d'une cinquantaine de spécialités : mécanicien, électrotechnicien, cuisinier, spécialiste énergie nucléaire, pilote mécanicien d'aéronautique...dans des domaines aussi variés que les réseaux télécommunications, ou encore la sécurité.

Les conseillers du CIRFA de Saint-Brieuc vous reçoivent du lundi au jeudi de 8 h à 18 h et le vendredi de 8 h à 17 h sans interruption, au 4 Boulevard Charner 22000 Saint-Brieuc ☎ 02.96.01.58.08.

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Saint-Brieuc est également présent dans différents points du département selon le calendrier suivant :

- PAIMPOL : Espace emploi Centre Henri Dunant le 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h.
- LOUDEAC : Maison de l'emploi 1, rue de la Chesnaie le 2^{ème} mercredi du mois de 9 h 30 à 11 h 30.
- GUINGAMP : Mairie de Guingamp 1, place Champ du Roy le 2^{ème} mercredi du mois de 14 h à 16 h.
- LANNION : Centre Jean Savidan 19, rue Jean Savidan le 3^{ème} mercredi du mois de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h.
- DINAN : CIO 2, rue du 18 juin 1940 le 4^{ème} mercredi du mois de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h.

PORTES OUVERTES - Lycée Saint-Joseph

Le lycée Saint-Joseph de Lamballe organise une porte ouverte le **vendredi 21 mars de 17 h à 20 h et le samedi 22 mars de 9 h 30 à 17 h.**

- Filières générales (Bac L, ES et S)
- Filières de la Santé et du Social (Bac ST2S et Pro ASS)

☎ 02.96.50.11.20.

🌐 www.lycee-saintjoseph-lamballe.net

✉ info@lycee-saintjoseph-lamballe.net

PORTES OUVERTES - Lycée Henri Avril

Le lycée Henri Avril 7, Rue de Dinard BP 40219 - 22402 LAMBALLE organise une porte ouverte

le **samedi 29 mars de 9 h à 17 h :**

- voie professionnelle : 3^{ème} pro, CAP MTMA, MC SCE, CQP, bac pro TMP/MA/PJ/VI/GA/C.
- voie générale : BAC S/ES/L/STMG
- technologique : BTS

☎ 02.96.50.70.70. ✉ Ce.022019u@ac-rennes.fr

🌐 www.lyceehenriavril.fr

CITÉ DES MÉTIERS : Programme de Mars 2014

Mardi 4 à 10 h à Ploufragan : "Les métiers de l'Armée". Sur inscription.

Mercredi 5 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers de la Publicité". Sur inscription.

Jeudi 6 à 10 h à Rostrenen : "Comment d'informer sur les métiers ?". Sur inscription.

Mardi 11 à 14 h à Ploufragan : "S'informer sur l'Emploi Saisonnier". Sur inscription.

Mercredi 12 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers de l'Automobile". Sur inscription.

Lundi 17 à 14 h à Loudéac : "Conseils pour une candidature efficace". Sur inscription.

Mercredi 19 à 14 h à Ploufragan, Lannion, Loudéac, Collinée : "Les métiers de la Cuisine et du Service en Salle ". Sur inscription.

Vendredi 21 à 9 h 30 à Ploufragan : "Comment créer une boîte mail pour sa recherche d'emploi ?". Sur inscription.

Mercredi 26 à 14 h à Ploufragan : "Les métiers de la Gendarmerie et de la Police ". Sur inscription.

Jeudi 27 à 18 h à Ploufragan : " Les métiers de l'Agriculture". Sur inscription.

Jeudi 31 à 14 h à Guingamp : "Comment faire un bilan de compétences ?" Sur Inscription

La Cité des Métiers, Espace Sciences et Métiers - Technopole- Zoopôle - 6 rue Camille Guérin 22440 Ploufragan.

☎ 02 96 76 51 51. - 🌐 www.citedesmetiers22.fr

CENTRE ECHANGES INTERNATIONAUX

Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des États-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Juliana, jeune brésilienne âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de septembre 2014 pour un semestre. Elle aime le vélo et la photographie. Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle fait partie d'un orchestre et pratique le badminton. Elle arrivera le 29 Août pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Bureau Coordinateur CEI

Sylvia Hennebelle/Plerin

☎ 02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89

☎ 02.99.20.06.14

INFORMATIONS ELECTIONS

Par courrier du 14 février 2014, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor rappelle l'obligation de présenter un titre d'identité pour les électeurs de toutes les communes :

« L'article 31 du décret n° 2013-938 du 18/10/2013 modifiant l'article R.60 du code électoral a été étendu à tous les électeurs, y compris dans les communes de moins de 3 500 habitants, l'obligation de présenter au président du bureau de vote un titre d'identité dans un double objectif de garantir la sincérité du scrutin dans chaque commune et d'assurer l'égalité de traitement entre tous les électeurs.

Afin de faciliter l'exercice du droit de suffrage de chacun, la liste des pièces d'identité permettant aux électeurs de justifier de leur identité au moment du vote a été élargie par arrêté du 12 décembre 2013 . »

Arrêté ministériel du 12 décembre 2013 pris en application des articles R.5 et R.60 du code électoral.

Article 1er : Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :

1. Carte nationale d'identité,
2. Passeport,
3. Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat,
4. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,
5. Carte vitale avec photographie,
6. Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore,
7. Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
8. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
9. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
10. Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par la Société nationale des chemins de fer,
11. Permis de conduire
12. Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
13. Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969
14. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Cette liste comporte des modifications par rapport à la liste communiquée précédemment par la Préfecture et parue sur l'écho du 18/02/2014.

ANNONCES

EMPLOI

- TEBL, marque de cosmétiques de luxe, recrute des vendeuses indépendantes à domicile pour organiser des événements beauté. Formation et accompagnement assurés. Contacter Christelle MACURA au 06.48.69.48.17.
- Femme 50 ans, cherche quelques heures auprès de personnes âgées, 25 années d'expérience auprès des personnes dépendantes (complément d'heures travail à mi-temps). Tél. : 06.50.00.21.06.

LOCATION

- Maison récente de 90 m² (maison) + 800 m² (jardin), située dans le bourg de St-Alban dans les nouveaux lotissements dans une impasse : 3 chambres, SDB, séjour salon cuisine, arrière cuisine, garage, jardin. Chauffage élec. Loyer 600 €. Libre au 1^{er} avril. Contact : 06.20.77.55.28. ou 06.63.78.14.10.
- A Saint-Alban, maison individuelle de 105 m² (classe D GES) à proximité des écoles et commerces comprenant au RDC : séjour avec cheminée, cuisine ouverte aménagée et équipée, arrière-cuisine, WC, buanderie, garage. A l'étage : 4 chambres, salle de bain, WC. 530 m² de terrain arboré et fermé. Loyer mensuel 700 €. Disponible à partir du 15 mars. Tél. : 02.96.32.96.62.

DIVERS

- Trouvé Nintendo DS à la salle des fêtes week-end du 8 et 9 février. S'adresser à la Mairie.
- Depuis plus de 30 ans, le centre de loisirs de Merdrignac propose de nombreuses activités du 7 juillet au 22 août : 25 activités au choix. Encadrement assuré par des éducateurs diplômés d'État. Possibilité d'hébergement de groupes. Pour en savoir plus www.valdelandrouet.com ou Ronan DELACROIX au 06.83.51.31.01. N'hésitez pas à nous contacter, nous construisons ensemble votre séjour ou votre journée.

Conseil municipal du 11 février 2014

Présents : André GOMET, Jean-Yves LE GALL, Christian LUCAS, Michel GUEGUEN, Loïc DAVID, Denis BERTRAND, Sylvain DURAND, Jean-Baptiste GROGNEUF, Lionel HAGUET, Alain JEGU, Eliane JUMILUS, Mathieu LANGLAIS, Didier LE NAY, Yolande RODRIGUES, Josette TALBOURDET, Christian TREHOREL. Yolande RODRIGUES présente à partir de la délibération n° 6.

Absents excusés : Magalie HOUZE pouvoir à André GOMET, Monique HOURDIN.

Absent : Monique GERNOT.

Secrétaire de séance : Eliane JUMILUS.

1 - Accueil périscolaire – avenant à la mission DEKRA

La mission de contrôle technique a été confiée au Cabinet DEKRA, pour un montant de 2 900 euros ht.

La mission Attaxes : vérifications finales portant sur l'accessibilité des constructions ou aménagements aux personnes handicapées en vue de la rédaction de l'attestation finale n'est pas comprise dans la mission précédente. Le cabinet Dekra propose un avenant pour un montant hors taxes de 385 euros.

Le maire propose de retenir cet avenant. Adopté à l'unanimité

2 – Encaissement des participations au repas de fin d'année : 25 euros

Une délibération est nécessaire pour autoriser l'encaissement des participations au repas du 18 janvier 2014.

Adopté à l'unanimité.

3 – Achat d'extincteurs : règlement en investissement

Accueil périscolaire : Devis d'un montant de 461.16 euros ttc

Garage (ancien service technique) : Devis d'un montant 139.14 euros ttc

Jeux de boules : Devis d'un montant de 600.30 euros ttc.

Le prix unitaire de ces articles étant inférieur à 650 €, le maire doit requérir l'accord du conseil pour régler les factures correspondantes en investissement. Adopté à l'unanimité.

4 – Achat de mobilier pour la garderie : règlement en investissement

Il est nécessaire d'acheter du mobilier pour l'aménagement de la garderie. Le devis est d'un montant de 1 672.90 €. Ce mobilier sera acheté auprès de l'UGAP. Adopté à l'unanimité.

5 – Devis du SDE pour remplacement mât Giratoire du Poirier

Suite au dommage intervenu sur un équipement d'éclairage public (Mât U415-Giratoire du Poirier), l'entreprise ALLEZ a établi un devis de remplacement d'un montant de 1 600 euros ht. La personne responsable de cet accident n'étant pas identifiée, le règlement financier du SDE prévoit la prise en charge par la commune de 60 % du coût total ht de l'opération, soit 960 euros. Adopté à l'unanimité.

6 – Vente de chemin - accès à la propriété de Mr Rocaboy « Les Salles », Section YA

Monsieur François ROCABOY désire acquérir le chemin desservant sa propriété. Ce chemin, d'une surface d'environ 600 m², est enclavé dans sa propriété et ne dessert aucune autre parcelle. Le service France Domaine (DDFP) a estimé la valeur vénale actuelle de ce bien à 300 euros avec une marge de négociation de 10 %. Les frais de géomètre et de notaire étant à la charge de l'acquéreur. A l'unanimité, le conseil est favorable à la vente aux conditions du service des domaines.

7 – Vente de chemin – Chemin enclavé dans les propriétés au lieu-dit « La Petite Goublaye »

Les propriétaires désirent acquérir un chemin communal (245 m² environ) enclavé dans les parcelles ZM 86 – 87 – 90 et 88. Le service France Domaine (DDFP) a estimé la valeur vénale actuelle de ce bien à 120 euros avec une marge de négociation de 10 %. Les frais de géomètre et de notaire étant à la charge des acquéreurs. A l'unanimité, le conseil est favorable à la vente aux conditions du service des domaines.

8 – Modifications statutaires communauté de communes.

Les collectivités bretonnes ont décidé dès 2011 de coordonner leur action pour la mise en œuvre d'un réseau de communications électroniques à très haut débit, avec pour ambition d'équiper l'ensemble de la Bretagne d'un réseau en fibre optique en 2030. Le schéma de Cohérence Régionale de l'Aménagement numérique (SCORDAN) et les Schémas Directeur d'Aménagement Numérique (SDTAN), établis à l'échelle de chacun des départements, ont permis d'élaborer une « Feuille de Route » adoptée en janvier 2012 par la conférence numérique régionale. Compte tenu de l'étendue du projet et de ses impacts socioéconomiques, il a été proposé de retenir l'échelle intercommunale comme la plus pertinente pour territorialiser les déploiements dans le cadre des schémas départementaux...

Considérant que l'atteinte de cet objectif suppose de déployer un réseau très haut débit à l'échelon de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, dans la continuité de la réflexion menée à l'échelle du Département des Côtes d'Armor et de la Région Bretagne qui prévoit le raccordement de tous les usagers en fibre optique à l'horizon 2030,

.../...

A l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- ◆ D'adopter les statuts modifiés de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, annexés à la présente délibération, en rajoutant la compétence suivante :
 - « Réseaux publics et services locaux de communications électroniques, incluant notamment :
 - L'établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L.32 du Code des postes et communications électroniques,
 - L'acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants,
 - La mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants,
 - L'exploitation de ces infrastructures et réseaux de communications électroniques,
 - La fourniture des services des communications électroniques aux utilisateurs finals, après avoir constaté une insuffisance d'initiatives privées dans les conditions prévues par l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales »
- ◆ De demander à M. Le Préfet des Côtes d'Armor, aux termes de cette consultation, de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts.

9- Convention de désignation de maître d'ouvrage unique pour l'extension-requalification du Parc d'Activités du Poirier

Dans le cadre de l'aménagement du Parc d'activités du Poirier à SAINT-ALBAN, la Communauté de Communes est compétente pour la partie extension, la commune étant compétente pour la requalification de la zone existante. De ce fait, la Communauté de Communes et la commune de Saint-Alban ont convenu ensemble de signer une convention de maîtrise d'ouvrage unique au profit de la Communauté de Communes. Adopté à l'unanimité.

10 – Partage de l'indivision de la cour entre la propriété Michel Merpault et la propriété de la commune (bar-tabac)

Maitre LECLERC nous a fait savoir que Michel MERPAULT demeurant 11 bis rue de l'Eglise, sollicitait le partage de l'indivision de la cour entre sa maison et la propriété de la commune : le bar-tabac. La parcelle objet de l'indivision est cadastrée AB n°172 pour une surface de 66 m².

En accord avec le demandeur, le partage pourrait être fait selon l'aménagement actuel de la cour. Tous les frais afférant à ce partage seraient supportés par le demandeur. A l'unanimité, le conseil accepte le partage de l'indivision.

		Horaires d'ouverture	
Mairie ☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : WWW.saintalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@saintalban.fr		Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune ☎ 02 96 93 88 05		Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque ☎ 02 96 93 88 05		Mercredi 14 h 30– 17 h Vendredi 16 h 30–18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales ☎ 15			
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe <ul style="list-style-type: none"> • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I • Mme BROCHARD, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30 		☞ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☞ Mardi matin
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		



Le prochain écho paraîtra le 18 Mars 2014, les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 7 Mars à 12 h.